N° 75-004-M au catalogue — N° 002
ISBN 978-0-662-74046-9

Document analytique

L'instabilité d'emploi chez les jeunes travailleurs

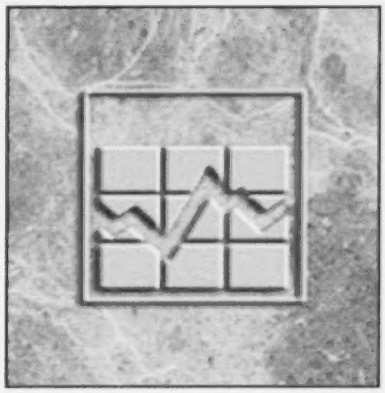

par Sébastien LaRochelle-Côté
Division de la statistique du travail

Février 2013

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75-004-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

L'instabilité d'emploi chez les jeunes travailleurs

par Sébastien LaRochelle-Côté

1. Introduction

À la suite d'une récession, les jeunes ont souvent du mal à s'imposer sur le marché du travail. Le ralentissement économique de 2008 ne fait pas exception à la règle. Les jeunes adultes y ont perdu une proportion plus grande d'emplois (Gilmore et LaRochelle-Côté, 2009; Fong, 2012) et la demande de jeunes travailleurs n'a pas été vigoureuse à la suite du redressement.

La période prolongée de faible demande qui a suivi le ralentissement pourrait donner lieu à un bassin grandissant de jeunes ayant du mal à trouver un emploi stable correspondant à leurs qualifications et leur permettant de faire la transition vers la période productive de l'âge adulte. Le problème est particulièrement sérieux pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, puisque le chômage en début de carrière peut avoir des effets durables sur les résultats sur le marché du travail (L. B. Kahn, 2010; Oreopoulos, von Wachter et Heisz, 2006). Les emplois à temps partiel ou temporaires peuvent être un tremplin vers un meilleur emploi, et ils sont parfois la seule solution pour les jeunes, étant donné l'absence de possibilités sur le marché du travail, notamment lorsqu'ils ont peu d'expérience ou de qualifications (Kapsalis et Tourigny, 2004).

À cet égard, Ressources humaines et Développement des compétences Canada a travaillé avec Statistique Canada à la formulation d'une définition statistique pour quantifier le nombre de jeunes adultes pouvant avoir du mal à trouver un emploi stable, et à l'identification des facteurs les plus susceptibles d'être associés à une telle situation.

Le présent rapport commence par une explication de la définition utilisée pour produire une estimation du nombre de jeunes en situation d'instabilité d'emploi sur une période de deux ans. Des renseignements sont ensuite fournis sur le nombre de jeunes dans cette situation de 2007 à 2009 et leurs caractéristiques, et un modèle tenant compte de ces caractéristiques simultanément est présenté. Enfin, le rapport se termine par un examen de la corrélation entre l'instabilité d'emploi et un autre concept qui permet de cerner les jeunes à risque : ceux qui ne sont ni employés, ni aux études, ni en formation (communément appelés les NEET).

2. Définition de l'instabilité d'emploi

L'instabilité d'emploi nécessite l'observation de l'activité sur le marché du travail pendant une période donnée. Les personnes qui trouvent et conservent un poste permanent à temps plein pendant une certaine période, comme c'est le cas de bon nombre de jeunes, sont considérées comme « intégrées » au marché du travail. Par ailleurs, les jeunes travailleurs qui ont une situation moins stable après une période donnée sont désignés comme « en période d'instabilité ». Des données longitudinales sont donc nécessaires pour définir la population de jeunes travailleurs instables. C'est pourquoi l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a été utilisée comme principale source d'information dans le cadre de cette étude (voir l'annexe A : Sources de données, définitions et méthodes).

La difficulté consiste à définir ce que l'on entend par instabilité d'emploi. De plus, étant donné que l'instabilité sur le marché du travail n'est pas un concept standard, toute définition devrait être basée sur une analyse de plusieurs possibilités.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit les « débutants en mal d'insertion » (*poorly integrated new entrants*) comme un pourcentage des jeunes travailleurs non étudiants (de 15 à 29 ans) qui occupaient un poste temporaire au début d'une période d'étude de deux ans, et qui étaient toujours titulaires d'un poste temporaire, en chômage, ou inactifs deux ans plus tard (OCDE, 2010). Toutefois, une telle définition est peut-être trop restrictive pour deux raisons. Premièrement, les personnes qui font la transition vers une situation d'emploi instable peuvent provenir d'autres groupes de travailleurs, pas seulement ceux qui occupaient un poste temporaire au début de la période. Deuxièmement, l'OCDE ne qualifie pas le travail à temps partiel comme étant potentiellement instable, alors que d'autres organismes, comme le Bureau international du travail (BIT), qualifient les jeunes travailleurs occupant soit un poste temporaire, soit un poste à temps partiel comme potentiellement vulnérables, car l'emploi à temps partiel a affiché une croissance plus rapide chez les jeunes au cours du récent ralentissement économique, particulièrement en Europe (BIT, 2012).

Dans le présent document, la population « à risque » d'instabilité est élargie, pour inclure tous les travailleurs non étudiants de 16 à 29 ans au cours de la première année d'une période de trois ans (p. ex., de 2007 à 2009). Autrement dit, il s'agit des personnes qui avaient un emploi à un moment ou un autre pendant la première année à l'étude et qui ne fréquentaient pas une école ou un établissement d'enseignement cette année-là. Pour préciser la population « à risque » des travailleurs de 16 à 29 ans, deux sous-groupes de cette population sont également étudiés : les personnes ayant travaillé toute l'année (à temps plein ou à temps partiel), et celles ayant travaillé toute l'année et à temps plein pendant la première année à l'étude. Il est important d'examiner des populations ayant divers degrés de participation au marché du travail, parce que les facteurs déterminants de l'instabilité d'emploi peuvent varier d'un groupe à un autre.

Parmi ces populations de départ de 2007, les travailleurs en situation d'instabilité d'emploi sont ceux qui, deux ans plus tard (en 2009) : 1) avaient un emploi temporaire; 2) avaient un emploi permanent, mais à temps partiel; ou 3) avaient perdu leur emploi initial et n'avaient pas travaillé de toute l'année. Le taux d'instabilité d'emploi s'obtient donc en calculant, parmi la population initiale de travailleurs, ceux qui occupaient un poste temporaire comme emploi principal, travaillaient à temps partiel dans leur emploi principal ou n'avaient pas d'emploi deux ans plus tard.

Bien sûr, ces catégories de travail ne sont pas toujours négatives. Certaines personnes peuvent travailler à temps partiel en raison de responsabilités familiales ou personnelles; d'une incapacité ou d'une maladie; ou tout simplement parce qu'elles ne veulent pas travailler à temps plein[1] . Les travailleurs temporaires peuvent comprendre les employés saisonniers qui n'ont pas un poste permanent à cause de la nature de leur industrie. À l'inverse, d'autres personnes peuvent occuper un poste à temps plein et permanent, mais ne pas se sentir intégrées à cause d'une disparité des qualifications (p. ex., un ingénieur conduisant un taxi). L'instabilité ne devrait donc pas être interprétée comme une mesure définitive des difficultés sur le marché du travail, mais plutôt comme l'un des multiples indicateurs pouvant fournir un aperçu de la transition des jeunes vers l'âge adulte.

3. Instabilité d'emploi de 2007 à 2009

En 2009, environ 5,2 millions de personnes avaient de 18 à 31 ans (et donc de 16 à 29 ans en 2007). Cette population de jeunes peut être classifiée en fonction de ses activités en 2007. Des 5,2 millions de personnes en 2009 :

- 3,1 millions (59 % de la population totale) étaient aux études à un moment ou un autre en 2007 (à temps partiel ou à temps plein) et ont été exclues des calculs;
- 0,2 million (4 %) n'étaient ni employées, ni aux études, ni en formation (NEET) tout au long de 2007 et ont également été exclues du calcul de base;
- 1,9 million (37 %) n'étaient pas aux études et ont travaillé au moins une fois en 2007. Ces travailleurs représentent la population « à risque » à partir de laquelle le taux d'instabilité d'emploi peut être calculé[2].

Environ 23 % des jeunes ayant travaillé à un moment ou un autre en 2007 (451 000 personnes) ont subi de l'instabilité en 2009. Une proportion supplémentaire de 75 % de jeunes travailleurs en 2007 (1,5 million) occupaient un poste permanent à temps plein en 2009, tandis que seulement 2 % sont retournés aux études (graphique 1-A)[3]. Le graphique 1-B fournit des détails plus approfondis sur ceux ayant éprouvé de l'instabilité :

- Environ 56 %, ou 251 000 personnes, occupaient un poste temporaire (à temps partiel ou à temps plein) comme emploi principal en 2009;
- 26 %, ou 115 000 personnes, occupaient un poste permanent, mais à temps partiel en 2009. Parmi celles-ci, 69 000 personnes (environ 15 % du total des personnes en période d'instabilité) travaillaient volontairement à temps partiel, mais 46 000 personnes (environ 10 %) travaillaient involontairement à temps partiel;
- Une proportion de 19 %, ou 85 000 personnes, étaient en chômage, ou hors de la population active, et n'ont pas fréquenté d'école tout au long de 2009 (ces personnes sont également désignées sous le nom de « NEET toute l'année »).

1 La restriction de la population de travailleurs à temps partiel aux personnes travaillant « involontairement » à temps partiel a été jugée insatisfaisante, puisqu'un nombre considérable de travailleurs à temps partiel ont répondu « autres raisons » et « nature de l'emploi » pour expliquer pourquoi ils travaillaient à temps partiel et qu'ils n'ont donc pas été inclus dans la définition officielle des personnes travaillant involontairement à temps partiel. De plus, la définition de travail à temps partiel involontaire a changé au fil du temps dans l'EDTR, et les données sur cette question n'étaient pas recueillies avant 2002.

2. Les travailleurs autonomes et ceux dont l'information sur la situation d'emploi n'était pas disponible ont été exclus de la population à l'étude. Ces observations ont été exclues parce qu'il était impossible de déterminer la stabilité d'emploi de ce groupe de travailleurs. Cependant, à cet âge, les travailleurs autonomes représentent une infime proportion de l'échantillon total, soit 268 000 personnes. L'estimation officielle de la population pour le nombre de jeunes de 18 à 31 ans en 2009 (en date du 1er juillet) se situait à 5,6 millions de personnes, comparativement à notre estimation de 5,5 millions, soit 5,23 millions de personnes + 0,27 millions de travailleurs autonomes ou personnes aux données incomplètes).

3. Malgré le petit nombre d'étudiants, il ne faut pas oublier que la population à risque comprenait uniquement les personnes qui n'étaient pas aux études et qui avaient un emploi en 2007, la plupart ayant déjà terminé leurs études.

Graphique 1-A Situation d'emploi en 2009 des jeunes non étudiants ayant travaillé en 2007

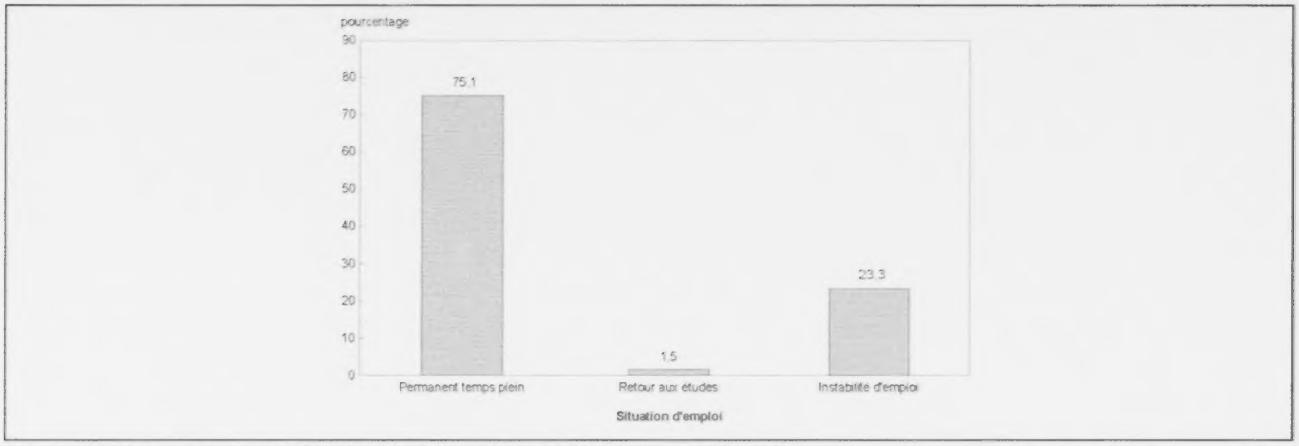

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

Graphique 1-B Raison de l'instabilité de l'emploi en 2009 parmi les jeunes travailleurs non étudiants

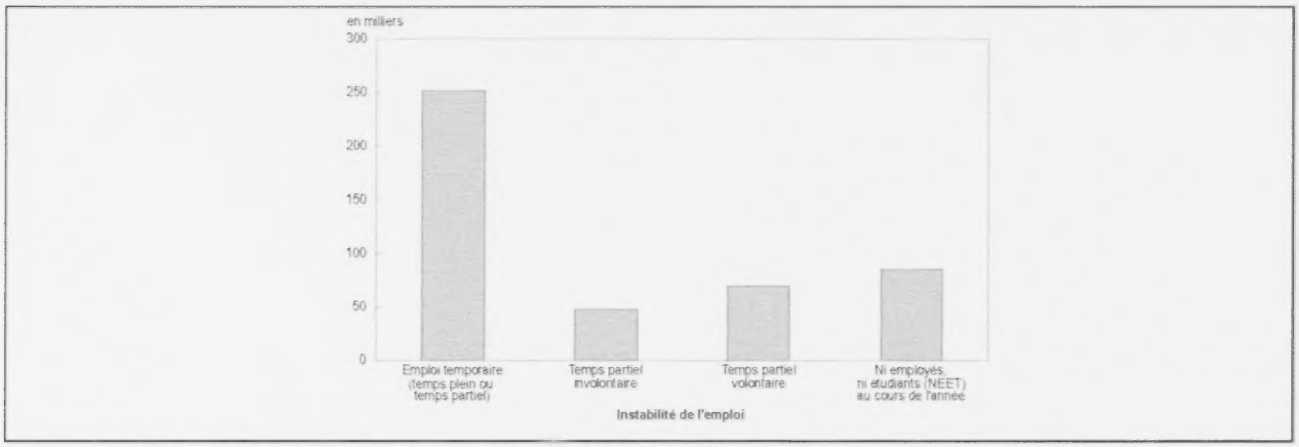

Source: Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

Rappelons que les résultats qui précèdent ont été calculés en proportion des personnes qui n'étaient pas aux études et qui ont participé au marché du travail en 2007. La population à risque comprend donc la population entière de jeunes non étudiants qui faisaient partie de la population active à un moment ou un autre en 2007, y compris ceux qui avaient travaillé seulement une partie de l'année. Malgré le souci d'inclusion dans la mesure du possible, on obtiendrait des résultats différents si l'échantillon était limité aux personnes les plus actives sur le marché du travail au début de la période. C'est pourquoi deux groupes ont été définis à titre d'alternative : les personnes ayant un emploi toute l'année en 2007, et celles ayant un emploi à temps plein toute l'année en 2007.

Le nombre estimatif de travailleurs toute l'année (non étudiants) se situait à 1,3 million, environ les deux tiers des 1,9 million dans la population principale à risque. De ces 1,3 million, environ 213 000 personnes (ou 17 %) ont vécu une période d'instabilité en 2009 (comparativement à 23 % pour la population entière de travailleurs). Le taux d'instabilité d'emploi était plus faible chez les personnes ayant eu un emploi toute l'année en 2007, mais ces dernières représentaient presque la moitié (47 %) de toutes les personnes ayant vécu une période d'instabilité en 2009, ce qui suggère que l'instabilité ne se limitait pas aux seules personnes qui n'avaient pas participé pleinement au marché du travail en 2007. Parmi les 213 000 personnes ayant traversé une période d'instabilité, environ 122 000 avaient un emploi temporaire, 65 000 travaillaient à temps partiel et 27 000 n'avaient pas d'emploi et n'étaient pas aux études en 2009 (tableau 1). Par conséquent, comparativement à la population totale de travailleurs, ceux qui ont travaillé toute l'année en 2007 étaient légèrement moins nombreux à être des NEET, et un peu plus nombreux à travailler à temps partiel en 2009.

Tableau 1 Répartition en 2007 des jeunes travailleurs de 16 à 29 ans en instabilité d'emploi en 2009

	pourcentage	en milliers
Tous les travailleurs en 2007		
Emploi temporaire, temps plein ou temps partiel	56	251
Emploi permanent, temps partiel volontaire	15	69
Emploi permanent, temps partiel involontaire	10	46
Ni employés, ni étudiants (NEET) au cours de l'année	19	85
Total éprouvant de l'instabilité d'emploi	100	451
Travailleurs à temps plein en 2007		
Emploi temporaire, temps plein ou temps partiel	57	122
Emploi permanent, temps partiel volontaire	21	45
Emploi permanent, temps partiel involontaire	9	20
Ni employés, ni étudiants (NEET) au cours de l'année	12	27
Total éprouvant de l'instabilité d'emploi	100	213
Travailleurs à l'année et travailleurs à temps plein en 2007		
Emploi temporaire, temps plein ou temps partiel	69	102
Emploi permanent, temps partiel volontaire	12	17
Emploi permanent, temps partiel involontaire	4	6
Ni employés, ni étudiants (NEET) au cours de l'année	15	22
Total éprouvant de l'instabilité d'emploi	100	147

Note : Les nombres ne correspondent pas toujours au total en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

En limitant l'échantillon aux personnes travaillant toute l'année et à temps plein dans le cadre de leur emploi principal, on réduit la population d'encore 100 000. Des 1,2 million de personnes qui ont travaillé toute l'année à temps plein en 2007, 13 % (environ 147 000 personnes) se sont trouvées en situation d'instabilité en 2009. Parmi ces personnes, 102 000 avaient un emploi temporaire, 23 000 travaillaient à temps partiel (6 000 involontairement) et 22 000 n'avaient pas d'emploi ou n'étaient pas aux études tout au long de 2009. Ces résultats portent à croire que plus les jeunes étaient actifs sur le marché du travail en 2007, moins ils étaient portés à traverser une période d'instabilité en 2009, et que toute instabilité subie était surtout attribuable à la nature temporaire de leur emploi.

4. Tendances de l'instabilité d'emploi

Le graphique 2 présente les taux d'instabilité d'emploi pour quatre périodes: 1998 à 2000, 2001 à 2003, 2004 à 2006 et 2007 à 2009. Pour l'ensemble de la population des travailleurs (excluant les étudiants), les taux d'instabilité oscillaient entre 19 % et 25 % et sont demeurés stables au cours de la période, tandis que l'économie canadienne connaissait une croissance robuste au cours des trois premières périodes et un ralentissement au cours de la quatrième. La stabilité relative des taux concorde cependant avec les résultats d'une analyse récente de la qualité de l'emploi chez les jeunes travailleurs. Selon cette dernière – bien que la récente récession ait eu un effet démesuré sur les jeunes travailleurs pour ce qui est de la perte d'emplois – la plupart des indicateurs de la qualité des emplois pour les jeunes travailleurs sont demeurés relativement stables (Luong, à paraître).

Les taux étaient certes plus faibles, mais on a dégagé des tendances similaires en limitant l'échantillon aux personnes ayant eu un emploi toute l'année, ainsi qu'à celles ayant travaillé toute l'année à temps plein au début de la période à l'étude. Encore une fois, les taux les plus récents ne sont pas anormalement élevés par rapport aux normes récentes.

Graphique 2 Les tendances concernant l'instabilité d'emploi sont demeurées semblables au fil du temps[1]

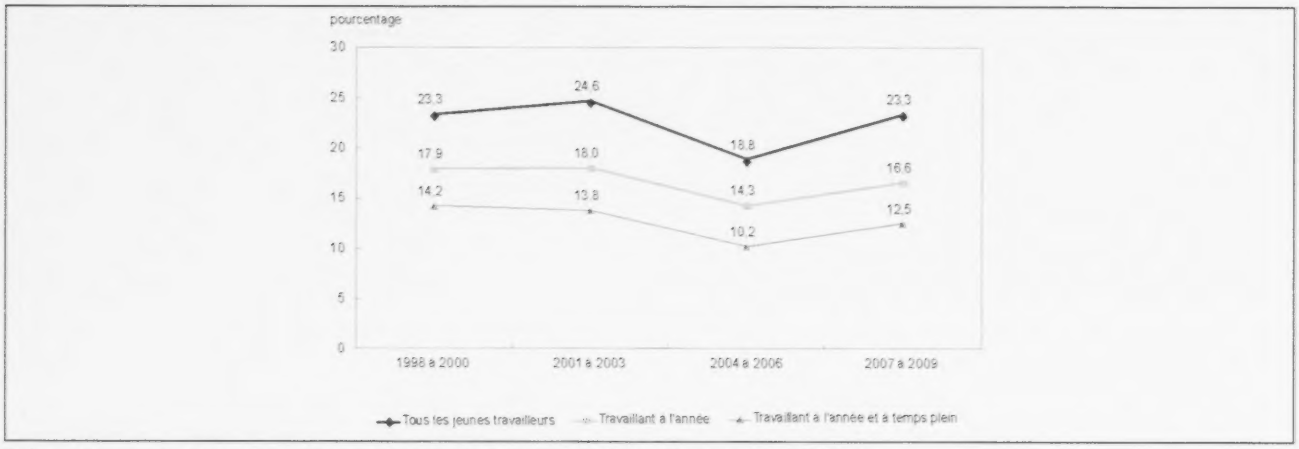

1. Dans chacune des lignes, les nombres étaient non statistiquement significatifs d'une période à l'autre.
Note : Proportion de jeunes non-étudiants éprouvant de l'instabilité professionnelle deux ans plus tard.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998 à 2009.

5. L'instabilité d'emploi en fonction de caractéristiques socioéconomiques clés

La présente section examine l'instabilité d'emploi dans l'ensemble des travailleurs non étudiants en 2007, en fonction de plusieurs caractéristiques socioéconomiques. Trois caractéristiques sont d'un intérêt particulier : le sexe, le niveau de scolarité et l'âge.

Graphique 3 Jeunes travailleurs en 2007 en instabilité d'emploi en 2009, selon le sexe[1]

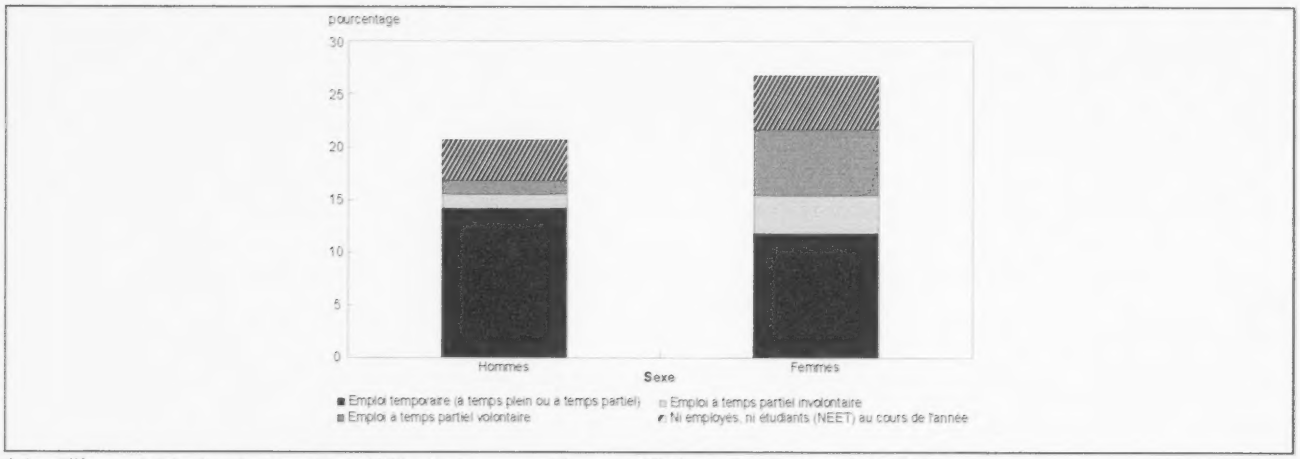

1. La différence totale dans les taux d'instabilité entre hommes et femmes n'était pas statistiquement significative.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

Environ 27 % des femmes (239 000) ont subi de l'instabilité en 2009, comparativement à 21 % (212 000) chez les hommes. Les taux d'instabilité n'étaient cependant pas significativement différents sur le plan statistique entre les hommes et les femmes. Plus du tiers des femmes en période d'instabilité (88 000) travaillaient à temps partiel, et 23 % travaillaient volontairement à temps partiel. Quant aux hommes, ils étaient plus nombreux à occuper des postes temporaires (les deux tiers, ou 146 000 personnes).

Comme il fallait s'y attendre, les plus jeunes étaient plus portés à subir de l'instabilité d'emploi que les plus âgés (graphique 4). Chez les personnes de 23 ans et moins, le taux était d'au moins 35 %, tandis qu'il était inférieur à 20 % chez les personnes de 24 ans et plus. Par conséquent, les personnes de 23 ans et moins représentaient environ le tiers de l'échantillon total de travailleurs, mais près de 50 % (216 000 individus) des groupes touchés par l'instabilité d'emploi. Environ 104 000 des personnes de 24 à 26 ans et 131 000 de celles de 27 à 29 ans ont subi une période d'instabilité d'emploi[4]. La population NEET et les travailleurs temporaires ont contribué aux taux plus élevés observés chez les personnes de 23 ans et moins.

Graphique 4 Jeunes travailleurs en 2007 en instabilité d'emploi en 2009, selon l'âge

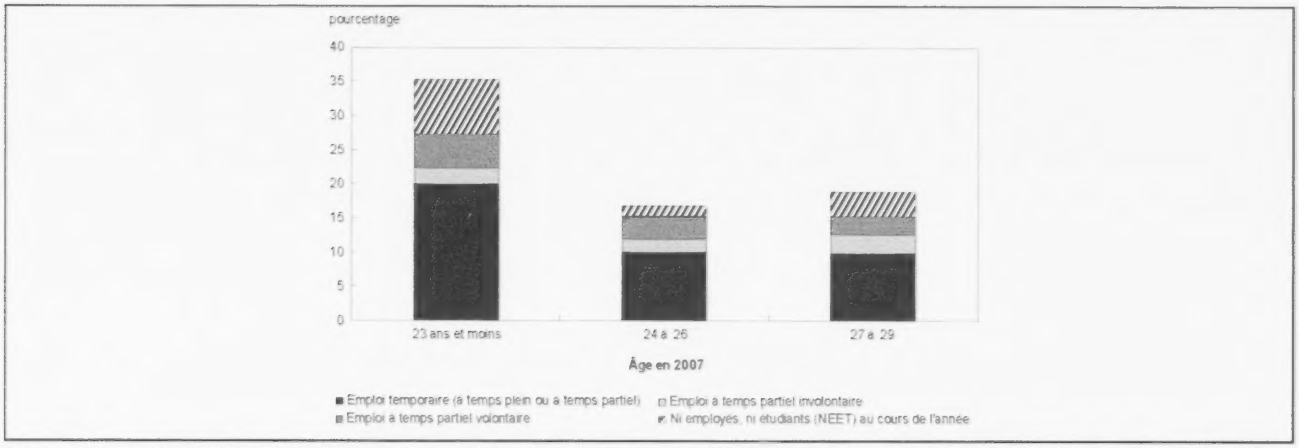

Note : Les jeunes travailleurs de 23 ans et moins étaient significativement plus susceptibles d'éprouver de l'instabilitié d'emploi que ceux âgés de 24 à 26 ans et ceux de 27 à 29 ans.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

Bien que le taux de 32 % paraisse plus élevé chez les personnes qui avaient au plus un diplôme d'études secondaires, il n'était pas significativement plus élevé sur le plan statistique que celui obtenu par les titulaires d'un diplôme postsecondaire (c'est-à-dire les personnes qui avaient au moins un diplôme d'études postsecondaires avant baccalauréat) et les diplômés universitaires, qui avaient des taux se situant autour de 20 %. En chiffres, cependant, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires avant baccalauréat constituaient le plus gros groupe de personnes touchées par l'instabilité d'emploi (227 000 individus) en raison du fait que les jeunes travailleurs de cet âge sont généralement plus susceptibles d'appartenir à cette catégorie de niveau de scolarité[5].

4. L'incidence de l'instabilité d'emploi était significativement plus élevée chez les personnes de 20 ans ou moins, surtout en raison d'une plus grande proportion de NEET toute l'année chez les travailleurs plus jeunes. Toutefois, comme ces personnes représentaient une fraction seulement de l'échantillon de jeunes travailleurs, elles constituaient une petite minorité des personnes en mal d'insertion.
5. Cependant, les personnes qui ont un diplôme universitaire sont plus portées à être concentrées dans le groupe plus âgé de notre échantillon de jeunes travailleurs. Par conséquent, le plus faible degré d'instabilité d'emploi chez les diplômés de l'université pourrait être tout simplement un effet de l'âge, indiquant la nécessité d'effectuer une analyse de régression pour neutraliser tous les effets possibles pouvant être associés à l'instabilité d'emploi.

Graphique 5 Jeunes travailleurs en 2007 en instabilité d'emploi en 2009, selon le niveau de scolarité

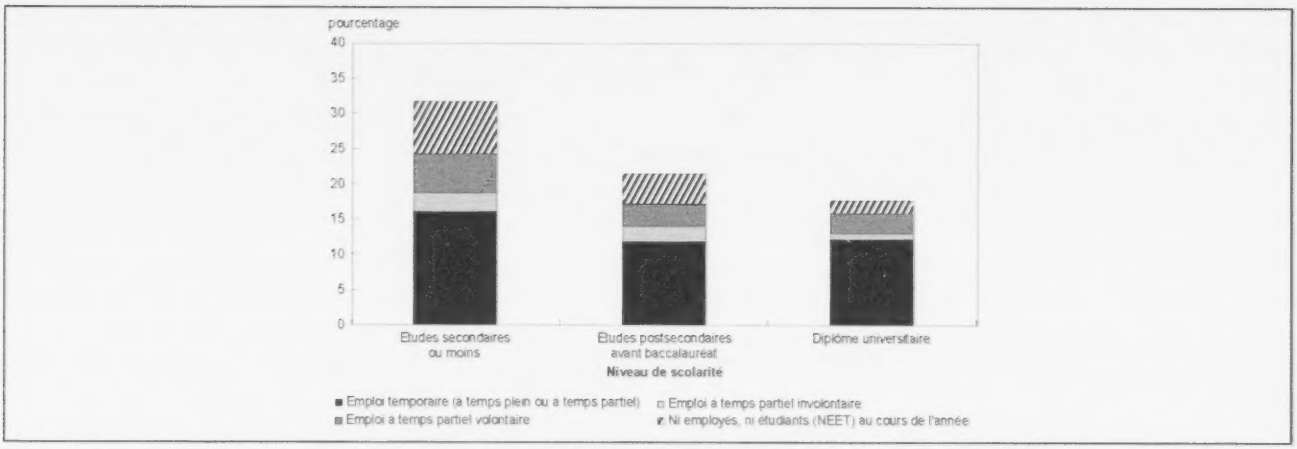

Note : La différence totale des taux d'instabilité d'emploi entre les niveaux de scolarité n'était pas statistiquement significative.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

6. Facteurs les plus souvent associés à l'instabilité d'emploi

Les corrélations mentionnées ci-dessus peuvent différer lorsque d'autres facteurs sont pris en considération. Par exemple, l'âge et le niveau de scolarité étaient fortement corrélés dans notre échantillon, parce que les plus jeunes travailleurs de l'échantillon étaient moins portés à avoir obtenu un diplôme universitaire. Pour tenir compte de nombreux facteurs simultanément, un modèle multivarié peut être élaboré pour estimer l'effet de chaque facteur sur l'instabilité d'emploi. Les effets marginaux, obtenus au moyen d'un modèle probit, estiment dans quelle mesure un groupe est plus ou moins susceptible d'être touché par l'instabilité d'emploi par rapport à un groupe repère, en tenant compte d'autres facteurs. Ces facteurs comprennent non seulement les facteurs personnels, mais aussi les caractéristiques de l'emploi des jeunes travailleurs, qui pourraient elles aussi être associées à l'instabilité. Selon ce modèle, la variable dépendante prend la valeur de 1 lorsqu'un travailleur est en période d'instabilité deux ans plus tard (en occupant un poste temporaire ou à temps partiel, ou en quittant complètement le marché du travail), et de 0 dans les autres cas.

Deux ensembles de résultats sont présentés dans cette section. Dans le premier modèle, seules les caractéristiques personnelles sont incluses : l'âge, le niveau de scolarité, les années d'expérience, la présence d'enfants et le statut d'immigrant[6]. Le deuxième modèle ajoute les caractéristiques de l'emploi, certaines professions, industries et entreprises pouvant être associées à des degrés plus élevés (ou plus faibles) d'instabilité d'emploi. Les résultats pour l'ensemble des jeunes travailleurs, ainsi que pour ceux qui étaient plus actifs sur le marché du travail au début de la période (personnes ayant travaillé toute l'année et personnes ayant travaillé à temps plein et toute l'année) sont présentés. Pour augmenter au maximum la taille de l'échantillon, les données des quatre derniers panels de six ans de l'EDTR ont été amalgamées, pour donner un échantillon d'environ 5 000 jeunes de 16 à 29 ans qui travaillaient au début de la période à l'étude[7].

Étant donné qu'une importante proportion de jeunes mères adoptent un horaire de travail réduit pour répondre aux besoins de leur famille (LaRochelle-Côté et Dionne, 2009), les variables liées au sexe interagissent avec la présence d'enfants dans le modèle. Par conséquent, le premier ensemble de variables doit être interprété comme l'écart entre, d'une part, les travailleuses ayant des enfants et, d'autre part, les travailleuses n'ayant pas d'enfants, les travailleurs ayant des enfants, et ceux n'en ayant pas. Les résultats indiquent que les hommes et les femmes sans enfants étaient tous moins nombreux à être touchés par l'instabilité d'emploi, une corrélation qui faiblissait toutefois chez les femmes sans enfants lorsque l'échantillon était limité aux personnes qui travaillaient auparavant toute l'année et à temps plein (tableau 2).

6. Des variables binaires pour la région et l'année ont également été ajoutées à tous les modèles, mais ont rarement donné des résultats significatifs.
7. Les données ont été extraites de chaque panel de six ans (et pas des panels de trois ans enchaînés), de manière à observer plusieurs personnes dans l'échantillon complet.

Le deuxième ensemble de variables se rapporte à l'âge et au niveau de scolarité des répondants de l'enquête. Les travailleurs plus jeunes de 16 à 21 ans étaient plus nombreux que leurs homologues plus âgés de subir de l'instabilité. Il n'y avait pas de lien significatif entre le niveau de scolarité et l'instabilité d'emploi lorsque l'on tient compte des autres caractéristiques (y compris le modèle plus restrictif renfermant seulement les caractéristiques personnelles, ce qui porte à croire que l'effet de la scolarité relevé plus tôt découlait en fait des différences d'âge entre les personnes les plus scolarisées et les moins scolarisées (rappelons que les différences mentionnées dans le graphique 5 n'étaient pas statistiquement significatives).

Par ailleurs, il y avait un lien significatif entre les années d'expérience et l'instabilité. Les travailleurs qui avaient au moins six ans d'expérience (l'expérience se définit comme le nombre d'années durant lesquelles le répondant a travaillé au moins six mois) étaient 7 points de pourcentage moins susceptibles que ceux qui avaient deux ans d'expérience ou moins de faire partie du groupe d'instabilité d'emploi. De plus, la corrélation négative diminuait chez les personnes qui avaient un plus haut degré de participation à la vie active, mais elle demeurait significative pour les personnes ayant au moins six ans d'expérience, ce qui suggère que c'est l'expérience, et non pas le niveau de scolarité, qui offre la plus forte corrélation négative avec les niveaux plus élevés d'instabilité d'emploi[8,9].

Tableau 2 Effets marginaux d'un modèle probit de l'instabilité d'emploi, caractéristiques personnelles

	Travailleurs de 16 à 29 ans		
	Tous les travailleurs	Travailleurs employés toute l'année	Travailleurs employés toute l'année et à temps plein
	effet marginal		
Situation des particuliers dans la famille et sexe			
Hommes sans enfants	-0,19*	-0,17*	-0,10*
Hommes avec enfants	-0,16*	-0,12*	-0,06*
Femmes sans enfants	-0,11*	-0,07*	-0,02
Femmes avec enfants	réf.	réf.	réf.
Âge			
16 à 21 ans	0,14*	0,14*	0,15*
22 à 24 ans	0,04	0,04	0,05
25 à 27 ans	0,00	0,01	0,03
28 à 29 ans	réf.	réf.	réf.
Niveau de scolarité			
Études secondaires ou moins	0,05	0,01	0,00
Études postsecondaires avant baccalauréat	0,02	0,00	0,00
Diplôme universitaire	réf.	réf.	réf.
Années d'expérience			
Au moins 6 ans	-0,07*	-0,06*	-0,04*
3 à 5 ans	-0,02	-0,02	0,00
0 à 2 ans	réf.	réf.	réf.
Inconnues	0,08*	0,07*	0,02
Statut d'immigrant			
Immigrant	-0,01	-0,01	-0,01
Personne née au Canada	réf.	réf.	réf.

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 5 %. Les erreurs-types ont été obtenues au moyen de poids bootstrap. Des résultats semblables ont été obtenus en excluant de l'échantillon les personnes qui travaillaient volontairement à temps partiel.

Note : Les modèles comprennent également des variables binaires pour l'année et la région.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998 à 2009.

8. Bien que les deux ne soient pas parfaitement corrélés, l'expérience peut être associée à l'âge, particulièrement chez les travailleurs plus jeunes. Lorsque les variables d'âge sont exclues de la régression, ceux ayant au moins 6 années d'expérience avaient une probabilité marginale plus basse d'environ 11 points de pourcentage par rapport au groupe de référence, comparativement à 7 points lorsque les variables d'âge sont incluses dans le modèle.
9. Une autre version du modèle incluait des variables d'interaction entre la scolarité et l'expérience. En utilisant les travailleurs les moins expérimentés et ayant le plus faible niveau de scolarité (études secondaires ou moins) comme groupe de référence, on a constaté que les plus expérimentés des trois groupes de scolarité étaient les moins portés à subir de l'instabilité. Cependant, l'effet de l'expérience chez les diplômés postsecondaires avant baccalauréat n'était significatif que lorsque les variables de l'âge étaient supprimées du modèle.

D'autres corrélations s'ajoutent lorsque les caractéristiques de l'emploi sont incorporées au modèle (tableau 3)[10]. Par exemple, les personnes qui travaillaient au départ au sein de petites entreprises (comptant moins de 20 employés) étaient plus susceptibles de subir de l'instabilité que celles travaillant en grande entreprise. Toutefois, la corrélation faiblissait lorsque l'échantillon était limité aux personnes travaillant toute l'année et à temps plein.

Certaines professions étaient également associées à une probabilité réduite d'instabilité d'emploi. Les travailleurs œuvrant dans les secteurs de la gestion, du commerce et de l'administration et des sciences naturelles étaient moins nombreux à subir de l'instabilité que les travailleurs du secteur des ventes et des services. Les travailleurs des secteurs de la gestion et des sciences naturelles, en particulier, affichaient des taux d'instabilité d'emploi de 6 à 14 points de pourcentage plus bas que ceux qui œuvraient dans le secteur des ventes et des services, selon le degré initial de participation au marché du travail. On a relevé moins de corrélations significatives en ce qui concerne les différences industrielles, puisque les corrélations n'étaient pas toutes significatives lorsque l'on limitait l'échantillon aux personnes travaillant toute l'année et à temps plein[11].

Tableau 3 Effets marginaux d'un modèle probit de l'instabilité d'emploi, caractéristiques de l'emploi

	Travailleurs de 16 à 29 ans		
	Tous les travailleurs	Travailleurs employés toute l'année	Travailleurs employés toute l'année et à temps plein
	effet marginal		
Taille de l'entreprise			
Moins de 20 employés	0,07*	0,05*	0,04
20 à 99	0,05	0,02	0,02
100 à 499	-0,01	-0,02	0,00
Au moins 500	réf.	réf.	réf.
Taille inconnue	0,03	-0,05	-0,04
Profession			
Gestion	-0,14*	-0,11*	-0,08*
Affaires, finance et administration	-0,09*	-0,06*	-0,03
Sciences naturelles	-0,14*	-0,10*	-0,06*
Santé	-0,07*	-0,03	0,00
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	-0,06	-0,05	-0,02
Arts, culture, sports et loisirs	0,04	0,02	0,01
Ventes et services	réf.	réf.	réf.
Métiers, transport et machinerie	-0,04	-0,04	-0,01
Professions propres au secteur primaire et aux industries de transformation	-0,01	-0,05	-0,02
Profession inconnue	-0,09	-0,05	-0,07
Industrie			
Fabrication	-0,09*	-0,06*	-0,04
Autres industries productrices de biens	0,02	0,02	0,02
Commerce et transports	-0,06*	-0,04	-0,03
Services professionnels	-0,03	-0,02	-0,01
Tous les autres services	-0,03	0,00	0,00
Enseignement, santé et administration publique	réf.	réf.	réf.
Industrie inconnue	-0,05	-0,01	0,00

* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 5 %. Les erreurs-types ont été obtenues au moyen de poids bootstrap. Des résultats semblables ont été obtenus en excluant de l'échantillon les personnes qui travaillaient volontairement à temps partiel.

Note : Les modèles comprennent également des variables binaires pour l'année et la région, et toutes les variables fictives sur les caractéristiques personnelles sont présentées au tableau 2.

Source: Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998 à 2009.

10. Comme la grande majorité des corrélations mentionnées au tableau 2 demeurent significatives et de la même ampleur, elles ne figurent pas au tableau 3. De plus, certaines des variables liées aux caractéristiques de l'emploi peuvent comporter une corrélation endogène avec diverses formes d'emploi instable, comme le travail saisonnier ou temporaire.
11. Des résultats semblables ont été obtenus pour tous les résultats décrits dans cette section lorsque l'échantillon était limité aux personnes de 18 à 29 ans dans le modèle.

7. Interaction avec les personnes ni employées, ni aux études, ni en formation

Une dernière question d'intérêt concerne la mesure dans laquelle la population touchée par l'instabilité d'emploi recoupe la population de jeunes ni employés, ni aux études, ni en formation (les « NEET toute l'année »). C'est une question importante, puisque la population NEET est un autre segment potentiellement vulnérable de la population des jeunes (Marshall, 2012). Contrairement aux études précédentes, les NEET sont définis ici comme les personnes ni employées, ni aux études, ni en formation **pendant toute l'année** et doivent donc être interprétées comme des NEET toute l'année. Par conséquent, les estimations obtenues pour la population NEET dans le cadre de l'EDTR seront considérablement différentes des estimations obtenues de l'Enquête sur la population active (EPA), qui sont basées sur la semaine de référence de l'enquête, comme dans Marshall (2012). Le tableau 4 montre l'interaction entre la population faiblement intégrée et la population NEET en 2007 et en 2009.

En 2009, environ 273 000 personnes étaient des NEET toute l'année (85 000+188 000), ce qui représente 5 % des 5,2 millions de jeunes[12]. Environ 42 % des personnes de ce groupe (ou 114 000) étaient également NEET en 2007, indiquant que l'état NEET était persistant ou récurrent pour environ 1 jeune sur 50.

Tableau 4 Matrice de transition pour la population de jeunes de 16 à 29 ans en 2007

	Statut en 2007			
	Travailleurs non étudiants	Étudiants[1]	NEET toute l'année	Total
Catégorie en 2009	en milliers			
Éprouve de l'instabilité à titre de travailleur temporaire ou à temps partiel en 2009	366	...	...	**366**
Éprouve de l'instabilité à titre de NEET toute l'année en 2009	85	...	...	**85**
En dehors de la population non-étudiante de travailleurs en 2007, NEET toute l'année en 2009	...	74	114	**188**
Emploi permanent à temps plein ou étudiant en 2009	1 479	3 018	95	**4 592**
Total	**1 930**	**3 092**	**209**	**5 231**

1. Aux études dans un établissement reconnu au moins une fois en 2007. Certaines personnes dans cette catégorie occupaient peut-être aussi un emploi la même année qu'ils étaient étudiants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007 à 2009.

Le nombre de personnes en situation d'instabilité d'emploi et également considérées comme NEET en 2009 se chiffrait à 85 000. Par conséquent, le nombre de personnes en période d'instabilité d'emploi en 2009, mais qui n'étaient pas NEET s'établissait à 366 000. À l'inverse, le nombre de personnes NEET seulement (NEET en 2009, mais non incluses dans notre population de travailleurs en période d'instabilité en 2009) se situait à 188 000. En somme, le nombre de jeunes dans ces groupes s'élevait à 639 000 personnes, tel qu'indiqué en gras dans la dernière colonne du tableau 4 :

- 85 000 qui étaient en situation d'instabilité d'emploi en tant que NEET toute l'année
- 188 000 qui étaient NEET toute l'année « seulement » car ils ne travaillaient pas en 2007
- 366 000 qui étaient en période d'instabilité d'emploi en raison d'un emploi temporaire ou à temps partiel.

Exprimé sous forme de pourcentage de la population totale de 16 à 29 ans en 2007, les personnes en situation NEET ou en période d'instabilité d'emploi se chiffraient à 12 %. De ces personnes, 3 % étaient des NEET toute l'année qui n'avaient pas participé au marché du travail en 2007, et 9 % travaillaient en 2007, mais ont vécu de l'instabilité en 2009.

8. Conclusion

Ce rapport permet de mieux comprendre une sous-population de jeunes peu étudiée à ce jour : ceux qui se trouvent en situation d'instabilité sur le marché du travail. Dans ce document, l'instabilité d'emploi se définit comme la proportion de travailleurs non étudiants de 16 à 29 ans qui, deux ans plus tard, occupaient un poste temporaire ou à temps partiel ou qui n'avaient pas d'emploi. Bien que différente d'une définition récente établie par l'OCDE, cette définition convient peut-être mieux au contexte canadien.

12. Comparativement à environ 904 000 NEET de 15 à 29 ans pendant la semaine de référence de l'enquête dans Marshall (2012). Il est toutefois normal de trouver un bien plus petit nombre de NEET toute l'année, parce que les longues périodes sans emploi ni études ont une incidence sur la capacité des personnes de trouver un emploi stable et de qualité plus tard. C'est pourquoi la plupart des gens ne demeurent pas généralement NEET pendant de longues périodes.

D'après la définition qui précède, le rapport révèle qu'environ 23 % des travailleurs non étudiants (451 000) de 16 à 29 ans en 2007 étaient dans une situation quelconque d'instabilité d'emploi en 2009. De ces personnes, 56 % occupaient un poste temporaire (à temps partiel ou à temps plein), 26 % occupaient un poste permanent à temps partiel et 19 % ne travaillaient pas du tout en 2009.

Certaines caractéristiques personnelles et professionnelles étaient associées à l'instabilité. Les femmes ayant des enfants étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'instabilité, surtout parce qu'elles étaient plus enclines à travailler à temps partiel. À l'inverse, certaines professions particulières, comme la gestion, le commerce et l'administration et les sciences naturelles, réduisaient la probabilité. Le niveau de scolarité avait peu d'effet sur le degré d'instabilité d'emploi de la population des jeunes. L'âge et l'expérience étaient associés à l'instabilité dans une certaine mesure, les personnes de 21 ans ou moins étant plus susceptibles à se trouver en situation d'instabilité, et celles ayant au moins six ans d'expérience sur le marché du travail étant moins nombreuses à vivre une période d'instabilité.

En considérant toutes les personnes âgées de 16 à 29 ans en 2007, l'instabilité d'emploi telle que définie dans cette étude affecterait 9 % de cette population. En ajoutant les personnes ni employées, ni aux études, ni en formation tout au long de 2009, on augmenterait la proportion des personnes dans les groupes potentiellement à risque à 12 % de la population de jeunes, ou 639 000 personnes. Autrement dit, 1 jeune non-étudiant canadien sur 8 a peu d'emprise sur le marché du travail. Des recherches plus poussées seraient nécessaires pour comprendre l'incidence potentielle de l'instabilité d'emploi sur d'autres résultats sociaux, y compris le faible revenu, l'état matrimonial et les choix de vie.

Annexe A : Sources de données, définitions et méthodes

Les données utilisées dans le présent rapport sont tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). On a utilisé l'EDTR parce que les personnes en mal s'insertion sont définis comme les individus qui ont du mal à s'intégrer au marché du travail sur une longue période. L'EDTR suit des personnes pendant six ans ou moins et fournit de l'information au sujet du statut d'étudiant ou de travailleur des répondants de l'enquête. De plus, l'EDTR ressemble le plus aux sources de données européennes qui ont été utilisées pour produire des statistiques semblables pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Dans une certaine mesure, le concept d'instabilité d'emploi utilisé dans le présent document s'inspire en partie du concept de « débutants en mal d'insertion » proposé par l'OCDE. On mesure la mauvaise intégration en examinant la situation de travail des personnes sur deux ans, en se limitant essentiellement aux personnes qui occupaient un poste temporaire au début de la période. Pour ce qui est de l'âge, l'OCDE définit les jeunes comme les personnes qui avaient de 15 à 29 ans au début de la période de référence. De même, les statistiques sur l'instabilité d'emploi sont basées sur tous les jeunes de 18 à 31 ans à la fin de la période de référence (2009) et de 16 à 29 ans au début de la période de référence (2007)[13].

Dans cette étude, les chiffres de l'instabilité d'emploi sont calculés à partir d'un bassin de travailleurs non étudiants (c-.à-d. qui ont participé au marché du travail au moins une fois pendant l'année) pouvant être définis comme les personnes qui n'avaient pas d'emploi, qui occupaient un poste temporaire ou qui avaient un poste permanent, mais à temps partiel, à la fin de la période de référence. L'instabilité d'emploi est donc définie comme suit :

Le taux d'instabilité est donc le nombre de personnes considérées comme étant en période d'instabilité à droite, divisé par le nombre de personnes à gauche. Cette définition n'est pas directement comparable à celle de l'OCDE, puisque la population de base et la population en période d'instabilité ont toutes deux été définies de manière à inclure le plus de personnes possible. En revanche, l'OCDE définit un taux de « débutants en mal d'insertion » en fonction d'une population de jeunes travailleurs occupant un poste temporaire, et en cernant ceux qui n'avaient pas d'emploi ou qui occupaient toujours un poste temporaire deux ans plus tard. Pour les résultats basés sur la définition de l'OCDE, voir l'annexe B : *Comparaison avec l'Organisation de coopération et de développement économiques*.

Étant donné que l'information pour certaines variables n'était pas disponible pour certains répondants dans l'échantillon, une repondération s'est avérée nécessaire pour obtenir les estimations au niveau de la population. La repondération est un processus par lequel les personnes dont l'information est manquante sont exclues de l'échantillon, mais les poids de l'échantillon restants sont corrigés à la hausse proportionnellement pour compenser, en multipliant les poids de ces observations par un facteur d'ajustement. Ces facteurs d'ajustement varient en fonction des caractéristiques liées à la probabilité que les répondants répondent à l'enquête. Les caractéristiques qui ont été utilisées pour déterminer le facteur d'ajustement étaient l'âge, le sexe et la région de résidence des répondants de l'enquête.

La repondération s'imposait à deux étapes différentes de l'extraction de données. La première repondération était nécessaire pour tenir compte du fait que l'information sur l'activité des répondants de l'enquête vis-à-vis du marché du travail ou des études était indisponible en 2009 pour 2 241 des 5 740 personnes de l'échantillon initial (ce qui représentait environ 21 % de l'échantillon initial une fois pondéré). La deuxième visait à tenir compte du fait que l'information sur l'activité vis-à-vis du marché du travail ou des études en 2007 était indisponible pour 414 observations (ce qui représentait, une fois pondéré, environ 13 % de l'échantillon de 3 499 personnes pour qui l'information de 2009 était disponible)[14].

Tableau 5 Définition de l'instabilité d'emploi

		Éprouve de l'instabilité d'emploi (de 18 à 31 ans)
Population de travailleurs (de 16 à 29 ans) non étudiants qui ont eu au moins un emploi pendant l'année	1)	Personnes en chômage ou hors de la population active (également appelées personnes ni employées, ni aux études, ni en formation – les « NEET toute l'année »)
	2)	Occupant un poste temporaire comme emploi principal (défini comme un emploi contractuel ou pour une période déterminée, un emploi saisonnier ou un emploi occasionnel) à temps plein ou à temps partiel
	3)	Travaillant à temps partiel dans le cadre de leur emploi principal (défini comme moins de 30 heures par semaine), bien que l'emploi ait été décrit comme permanent
		Personnes intégrées au marché du travail (de 18 à 31 ans)
	4)	Travailleurs permanents, à temps plein comme emploi principal
		Retour aux études (de 18 à 31 ans)
	5)	Personnes fréquentant un établissement d'enseignement reconnu, mais n'ayant pas participé du tout au marché du travail pendant toute l'année

13. L'EDTR ne recueille pas d'information sur le travail auprès des répondants de 15 ans.
14. Rappelons que 152 observations ont également été supprimées (5 % de l'échantillon) parce qu'il s'agissait de travailleurs autonomes en 2007 ou en 2009, ou parce que l'information sur la situation d'emploi était inconnue pendant une des deux années (voir la note 2). Les résultats définitifs de 2007 à 2009 étaient donc basés sur 2 933 personnes.

Annexe B. Comparaisons à l'Organisation de coopération et de développement économiques

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment publié ses propres comparaisons internationales du pourcentage de jeunes de 15 à 29 ans qui sont des débutants en mal d'insertion (OCDE, 2010). L'OCDE définit les personnes en mal d'insertion comme les personnes qui occupaient un poste temporaire au début de la période de référence, et qui étaient toujours titulaires d'un poste temporaire, en chômage ou inactives à la fin de la période de référence. Il s'agit donc d'une définition plus restrictive que celle utilisée dans le présent document, qui examine la proportion des personnes qui étaient titulaires d'un emploi temporaire, en chômage ou inactives uniquement à la fin de la période de référence (sans égard à leur situation d'emploi au début).

L'accent mis par l'OCDE sur le travail temporaire est une définition qui convient mieux aux marchés du travail européens. En Europe, l'accès à un poste permanent rime souvent avec un meilleur accès à plusieurs avantages sociaux liés à la sécurité de retraite, la santé et la protection d'emploi. En revanche, les personnes ayant un emploi temporaire n'ont pas de tels avantages, et peuvent être forcées de passer d'un emploi à un autre pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail dans l'espoir de décrocher un poste permanent (L. M. Kahn, 2010). Il en résulte un écart de qualité important entre les emplois temporaires et permanents en Europe, ce qui donne de la valeur à une définition basée sur la nature temporaire des emplois détenus par les personnes en mal d'insertion. C'est dans cet esprit que les lecteurs devraient interpréter les comparaisons internationales présentées dans cette annexe.

En 2010, l'OCDE a publié de l'information sur les jeunes en mal d'insertion pour 18 pays d'Europe (elle ne comportait donc pas de données pour le Canada et pour les États-Unis). Comme les années concernées étaient de 2005 à 2007, les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour cette même période peuvent être utilisées à des fins de comparaison. Alors que les chiffres de l'OCDE sont basés sur les personnes qui avaient de 15 à 29 ans au début de la période de référence, les chiffres canadiens s'appuieront sur les personnes de 16 à 29 ans, parce que l'EDTR ne recueille pas d'information sur la population active avant cet âge.

Pour la période de 2005 à 2007, le nombre de jeunes travailleurs non étudiants s'établissait à 1,9 million (tout comme de 2008 à 2009). De ces personnes, 125 000 (ou 6 %) étaient des « débutants en mal d'insertion », selon la définition de l'OCDE. Bien qu'inférieure à la moyenne européenne de 7 %, cette proportion situe le Canada près du centre de la distribution d'un échantillon représentatif de pays de l'OCDE (graphique 6), mais loin des pays affichant les plus hauts taux.

Des 125 000 personnes en mal d'insertion, 86 % occupaient toujours un poste temporaire deux ans après avoir été désignées comme des travailleurs temporaires au début de la période de référence de l'enquête. Les personnes restantes étaient soit inactives, soit à la recherche d'un emploi en 2007, à la fin de la période de référence.

Graphique 6 Proportion des travailleurs temporaires de 15 à 29 ans en 2005 qui étaient des «débutants en mal d'insertion» en 2007

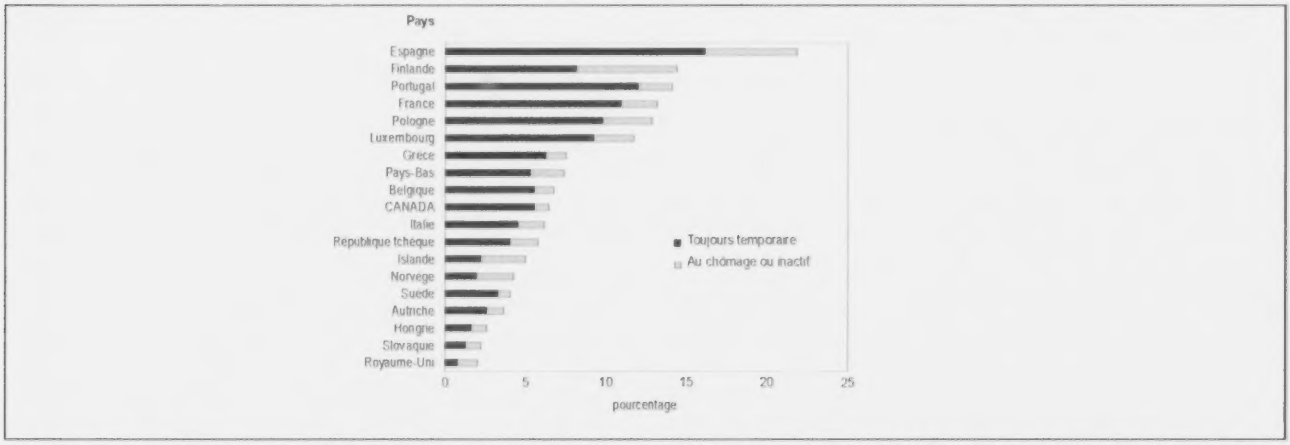

Sources : Données européennes : OCDE, 2010, graphique 3.9. Données canadiennes : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2005 à 2007.

Annexe C : Autre stratégie de modélisation

Les résultats ci-dessus ont montré que la présence d'enfants avait une incidence plus importante sur les femmes. Par conséquent, les facteurs associés à l'instabilité d'emploi peuvent être différents pour les hommes et les femmes. Dans cette annexe, des modèles différents pour les hommes et les femmes sont présentés (tableau 6).

Certaines des corrélations relevées ci-dessus se maintenaient pour les hommes et les femmes. Les jeunes de 16 à 21 ans étaient plus nombreux à se trouver en situation d'instabilité, mais le lien n'était pas toujours significatif. Les hommes et les femmes occupant un poste dans le domaine de la gestion et des sciences naturelles étaient également moins portés à subir de l'instabilité, mais à des degrés d'importance variables.

Cependant, certaines caractéristiques semblaient plus importantes pour les femmes, alors que d'autres étaient importantes pour les hommes. En ce qui concerne les caractéristiques personnelles, la présence d'enfants était certainement un facteur pour les femmes, mais pas pour les hommes, sauf ceux ayant travaillé toute l'année et à temps plein. Le statut d'immigrant était important pour les hommes, mais pas pour les femmes, les hommes immigrants étant considérablement moins nombreux que les Canadiens de souche à se trouver dans une situation d'instabilité, d'une marge de 5 à 10 points de pourcentage. Par ailleurs, bien que les années d'expérience aient conservé leur corrélation négative avec l'instabilité, elles avaient peu d'importance pour les hommes. Pour les femmes, le travail au sein des industries de biens avait une corrélation négative avec l'instabilité d'emploi.

Comme ils s'appuient sur un échantillon plus petit, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Toutefois, le fait que certains facteurs étaient plus importants pour les femmes, en particulier en ce qui concerne les enfants et les professions hautement spécialisées, suggère que les hommes et les femmes doivent composer avec des circonstances différentes et qu'ils peuvent répondre différemment aux incitatifs.

Tableau 6 Effets marginaux d'un modèle probit de l'instabilité d'emploi, hommes et femmes

	Tous les travailleurs		Travailleurs employés toute l'année		Travailleurs employés toute l'année et à temps plein	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	effet marginal					
Présence d'enfants						
Oui	-0,02	0,14*	0,02	0,10 *	0,03	0,04
Non	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Âge						
16 à 21 ans	0,09	0,08	0,09	0,10	0,10	0,17
22 à 24 ans	-0,02	0,06	0,00	0,04	0,01	0,09
25 à 27 ans	-0,04	0,04	-0,01	0,03	0,00	0,07
28 à 29 ans	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Statut d'immigrant						
Immigrant	-0,10*	0,12	-0,06*	0,11	-0,05*	0,12
Personne née au Canada	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Niveau de scolarité						
Études secondaires ou moins	-0,01	0,05	-0,02	-0,02	0,01	-0,06
Études postsecondaires avant baccalauréat	0,00	0,01	-0,01	-0,01	0,01	-0,01
Diplôme universitaire	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Années d'expérience						
0 à 2 ans	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
3 à 5 ans	0,03	-0,07*	0,01	-0,04	0,01	-0,01
Au moins 6 ans	-0,05	-0,10*	-0,05	-0,07	-0,04	-0,04*
Inconnues	0,06	0,08	0,05	0,07	0,03	0,00
Taille de l'entreprise						
Moins de 20 employés	0,07*	0,06	0,05	0,06	0,04	0,02
20 à 99 employés	0,07	0,03	0,01	0,04	0,02	0,03
100 à 499 employés	-0,03	0,00	-0,03	0,00	-0,01	0,01
Au moins 500 employés	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Taille inconnue	0,05	0,02	-0,02	-0,09	-0,01	-0,07

Tableau 6 Effets marginaux d'un modèle probit de l'instabilité d'emploi, hommes et femmes (suite)

	Tous les travailleurs		Travailleurs employés toute l'année		Travailleurs employés toute l'année et à temps plein	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	effet marginal					
Profession						
Gestion	-0,10	-0,19*	-0,07*	-0,16*	-0,05*	-0,11*
Affaires, finance et administration	-0,04	-0,12*	0,01	-0,11*	0,04	-0,07
Sciences naturelles	-0,11*	-0,16*	-0,05*	-0,17*	-0,03	-0,11*
Santé	-0,04	-0,09	0,00	-0,06	0,02	-0,02
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	-0,07	-0,06	-0,01	-0,09	0,02	-0,03
Arts, culture, sports et loisirs	0,09	0,00	0,09	-0,08	0,15	-0,13*
Ventes et services	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Métiers, transport et machinerie	-0,04	-0,02	-0,03	0,02	0,00	0,07
Professions propres au secteur primaire et aux industries de transformation	-0,01	-0,03	-0,04	-0,03	-0,02	0,02
Profession inconnue	-0,11	0,07	-0,07*	0,08	-0,05	0,01
Industrie						
Fabrication	-0,07	-0,12*	-0,03	-0,12	-0,04	-0,05
Autres industries productrices de biens	0,03	-0,06	0,03	-0,12*	0,01	-0,10*
Commerce et transports	-0,06	-0,05	-0,03	-0,05	-0,05	-0,02
Services professionnels	-0,03	-0,04	-0,02	-0,04	-0,03	0,01
Tous les autres services	-0,03	-0,03	0,00	0,00	-0,03	0,04
Enseignement, santé et administration publique	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Industrie inconnue	-0,02	-0,11	0,03	-0,08	0,02	-0,09

* différence significative par rapport aux groupes de référence (réf.) au niveau de 5 %. Les erreurs-types ont été obtenues au moyen de poids bootstrap. Des résultats semblables ont été obtenus en excluant de l'échantillon les personnes qui travaillaient volontairement à temps partiel.

Note : Les modèles comprennent également des variables binaires pour l'année et la région.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998 à 2009.

Références

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. 2012. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2012*, Genève, Bureau international du travail.

FONG, Francis. 2012. « La triste situation des jeunes travailleurs », *Observation*, Services économiques TD (8 mars), Toronto.

GILMORE, Jason et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ. 2009. « Repli de l'emploi au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 22, nº 1, produit nº 75-001 au catalogue de Statistique Canada.

KAHN, Lisa B. 2010. « The long-term labor market consequences of graduating from college in a bad economy », *Labour Economics*, vol. 17, nº 2, p. 303 à 316.

KAHN, Lawrence M. 2010. « Employment protection reforms, employment and the incidence of temporary jobs in Europe: 1996-2001 », *Labour Economics*, vol. 17, nº 1, p. 1 à 15.

KAPSALIS, Costa, et Pierre TOURIGNY. 2004. « La durée de l'emploi atypique », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, nº 12, produit nº 75-001 au catalogue de Statistique Canada.

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien, et Claude DIONNE. 2009. « Régimes de travail des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 21, nº 3, produit nº 75-001 au catalogue de Statistique Canada.

LUONG, May. À paraître. « Qualité des emplois des jeunes travailleurs », *Statistiques sur le travail* : Documents de recherche, produit nº 75-004-M au catalogue de Statistique Canada.

MARSHALL, Katherine. 2012. « Les jeunes qui ne sont ni étudiants ni employés », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 24, nº 2, produit nº 75-001 au catalogue de Statistique Canada.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2010. *Des débuts qui comptent! Des emplois pour les jeunes* Paris, Éditions OCDE.

OREOPOULOS, Philip, Till VON WACHTER, et Andrew HEISZ. 2006. *The Short and Long-Term Career Effects of Graduating in a Recession: Hysteresis and Heterogeneity in the Market for College Graduates*, document de travail du National Bureau of Economic Research, nº 12159, Cambridge, NBER.